



## CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

**03/03/2016**

Début de la séance 18h00

-----

▪ **Présents :**

Maëlle BOURGUIGNON ; Noa CHEVALIER ; Marius GAUTIER ; Killian GUIHEUX ; Soane HENOCQ ; Ethan HERVE ; Romane JAHAN ; Emmanuelle JEAN ; Camille LE NIR ; Jade MALBLANC ; Mathéo NUNES ; Cloé SOURISSEAU

Martine CORABOEUF ; Tiphaine DAVID ; Raphael DAVID ; Katia LEBRUN, Sylvie LE MOAL

▪ **Absent - Excusé : Néant**

---

I. **Mot d'accueil**

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux enfants dans la mairie qui autrefois était nommée la « Maison commune ». Elle indique que 19 membres composent le Conseil municipal qui a été élu en mars 2014. Le travail des élus consiste à gérer et mettre en œuvre des projets pour améliorer la vie de tous les jours des habitants de Couffé. Le rôle des enfants du Conseil communal sera aussi de proposer des idées aux adultes pour dynamiser la commune.

II. **Tour de table**

Chaque membre présent à la réunion se présente. Madame le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires expliquent leurs fonctions d'élus.

III. **Présentation du fonctionnement du Conseil Communal des Enfants**

Madame LE MOAL explique que les élus ont souhaité travailler avec les directeurs d'école et les services de la mairie pour créer un Conseil communal des enfants.

Cette première réunion a pour objectif de réfléchir collectivement à la mise en place de ce conseil d'enfants pour la rentrée prochaine en créant une charte qui définit les règles de fonctionnement de ce conseil.

Voici les principales questions abordées : ***un Conseil communal des enfants c'est quoi ?***

• ***Un lieu où l'on se forme :***

- pour mieux comprendre le fonctionnement de sa commune ;
- pour prendre des responsabilités ;
- pour acquérir des savoir-faire : parler en public, argumenter, expérimenter les étapes d'un projet, travailler avec des partenaires.

- **Un lieu où l'on agit ; c'est l'occasion de :**
  - s'exprimer, faire des propositions et travailler sur des idées imaginées en groupe ;
  - participer à la vie citoyenne de la commune en menant des actions concrètes ;
  - être associé à l'élaboration d'un projet municipal adulte ;
  - faire de nouvelles rencontres : avec les enfants, élus, agents de la mairie.

Voici les règles principales de fonctionnement proposées pour la rentrée prochaine :

- 6 enfants de chaque école (du CE2 au CM1) sont élus au conseil des enfants pour une durée de 3 ans ;
- Les enfants du conseil sont élus par leurs camarades après une campagne électorale ;
- L'élection serait organisée le même jour que l'élection des délégués ;
- Le conseil des enfants se réunit 3 à 4 fois par an en présence du maire et d'élus référents ;
- Entre chaque conseil, 3 groupes de travail thématiques (exemples : environnement/sécurité ; culture et sport ; solidarité/santé) travaillent sur des projets ;
- Un « maire-enfant » pourra être élu par les « conseillers-enfants » ;
- Une restitution du travail du conseil enfants sera présentée au Conseil municipal des adultes ;
- Les enfants élus devront être autant que possible assidus aux réunions ;
- Les sujets abordés en conseil des enfants concerneront au sens large la vie de la commune sans aborder le fonctionnement des écoles qui est suivi par d'autres instances (délégués de classes, Conseil d'école, etc.).

#### **IV. Questions diverses**

- Les enfants évoquent à tour de rôle des observations et suggestions sur l'organisation et la cuisine servie au restaurant scolaire municipal.
- Les enfants proposent des projets pour la commune :
  - Création de clubs sportifs (baseball, musculation...) ;
  - Des jeux extérieurs pour les enfants de plus de 6 ans ;
  - Un skate Park, une aire de paint-ball, un terrain synthétique, une piscine ;
  - Nouveaux vestiaires de football ;
  - Davantage de spectacles pour les enfants ;
  - Des affiches des manifestations culturelles réalisées par les enfants ;
  - De nouveaux chemins de randonnées pour découvrir la commune ;
  - Programmer une randonnée vélos ;
  - Programmer davantage de sorties pendant l'ALSH ;
  - Agrandir la bibliothèque pour avoir plus de livres ;
  - Un arrêt de car scolaire dans chaque village ;
  - Une chasse aux œufs organisée par la commune.

Les élus indiquent que certaines propositions pourront être étudiées par les enfants lors de prochaines réunions.

Séance levée à 19h30